



Vie communale

## Les vœux du maire



**La cérémonie des traditionnels vœux du maire s'est déroulée au gymnase Roby le 18 décembre 2010** en présence de Mme Chantal Brunel députée, M. Jean Calvet, Conseiller Général, M. Michel Chartier Président de la Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire, ainsi que de nombreux élus des communes voisines, présidents

d'association de Dampmart et des habitants qui s'étaient inscrits.

M. Carré, maire de Dampmart prend la parole et commence par faire le rappel de ce qui s'est déroulé pendant l'année écoulée.

« Lors du conseil municipal de juin 2010, il a été décidé de créer un poste de 4<sup>ème</sup> adjoint attribué à Marie-France Gros, ayant pour responsabilité les affaires générales. Ce poste se veut transverse au sein du conseil et être une aide pour les commissions dans leurs travaux. Il recouvre les compétences suivantes :

- Gestion du cimetière
- Montage des dossiers d'appel d'offre
- Réflexion par le biais de groupes de travail sur les projets importants d'aménagement pour la commune.
- Mise en place des outils et rédaction des documents pour la gestion du personnel en relation étroite avec la secrétaire générale et les ressources humaines.
- Quelques actions déjà lancées :
  - le plan communal de sauvegarde avec un état des lieux en relation avec les services de la Direction des Territoires (DDT) et le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).
  - la préparation du recensement 2011 qui se déroulera du 20 janvier au 19 février. J'en profite pour remercier les 6 personnes qui ont accepté d'être agent recenseur. Et j'invite les Dampmartois à leur donner le meilleur accueil possible.

**Sous la responsabilité du 1<sup>er</sup> adjoint le conseil municipal de juin 2010 a aussi décidé de créer une délégation représentée par Pierre Choffardet** concernant la démarche Développement Durable. Son travail engagé depuis un peu plus de 2 ans porte déjà ses fruits.

La ville s'est engagée sur une politique de développement durable ambitieuse. Le chantier est immense et doit s'inscrire dans la continuité. Afin de ne pas disperser nos efforts, mais aussi pour dégager les ressources nécessaires au maintien de cette politique, nous avons décidé d'axer nos actions sur la réduction de l'empreinte énergétique de nos bâtiments municipaux. Les travaux engagés chaque année sont dans une fourchette de 25 à 30 000 euros.

La consommation d'énergie pour la ville s'élève à peu près à 70 000 €, ce qui nous laisse penser qu'une éco-

nomie de 25 000 euros par an est possible sur les dépenses d'électricité, d'éclairage public et de gaz. Aujourd'hui c'est déjà une réalité, près de 12 000 euros sont économisés sur nos factures d'énergie.

Je tiens à manifester ma satisfaction sur les travaux réalisés, car ils se sont appuyés sur un partenariat avec le BTS électrotechnique du Lycée Voillaume d'Aulnay-sous-Bois. Nous offrons ainsi une opportunité de formation sur des matériels de qualité à des étudiants tout en bénéficiant de leur travail. Nous y gagnons là un enrichissement mutuel

**L'année 2010 a connu le début du plan décennal d'assainissement de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire (CAMG).** Programme hydraulique ambitieux qui règlera une fois pour toute la mise en conformité de nos réseaux. Un programme de voirie en cours d'étude sera mené une fois ces travaux terminés. J'en profite pour rappeler les attentes de notre commune envers le Conseil Général pour la réfection totale du RD 105b, discussion menée dernièrement avec M Vincent Eblé.

L'année 2011 sera l'année de la concertation. En effet la (CAMG) Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire a entrepris depuis deux ans la rédaction du SCOT (Schéma Cohérence Territoriale). Ce document essentiel et indispensable à l'aménagement de notre territoire sera pour nous, une chance extraordinaire de protéger notre territoire, nos espaces naturels et installer d'une manière pérenne nos agriculteurs.

Nous avons besoin d'eux, leur profession est indispensable au caractère et à l'image que nous, élus, souhaitons pour notre population et les générations à venir. Ce plan de préservation des espaces agricoles naturel (PPEANP), vous sera présenté en cours d'année.

**Notre (PLU) Plan Local d'Urbanisme,** au stade du diagnostic, évoluera vers le (PADD) Projet d'Aménagement et de Développement Durable document hautement politique dans lequel se déclinera le schéma de cohérence territorial avec le désir de préserver nos espaces agricoles et naturels, mais aussi organiser la partie urbaine avec l'obligation de respecter la propriété et le bien vivre à Dampmart.

La commune de Dampmart respectera, monsieur le Sous Préfet, ses engagements envers la loi SRU et les demandes de l'Etat en notion de logements mais veillera à l'équilibre et la diversité de l'habitat, ainsi qu'au rythme des constructions : **en périphérie de ville nouvelle, nous restons une commune rurale.**

Dampmart attend d'ailleurs de l'état son engagement et l'aide financière nécessaire à la réalisation des équipements publics indispensables à notre commune. Nous ne pouvons accueillir décemment une nouvelle population sans équipements adaptés, d'autant que, compte tenu de la configuration de la commune, nous ne pouvons espérer un équilibre avec la création d'espaces d'entreprises créateurs de valeurs et d'emplois.

Je tiens à remercier ici tout le personnel de Marne et Gondoire qui travaille avec les services municipaux de Dampmart, pour leurs compétences, la qualité relationnelle et leur disponibilité.

Dampmart est un partenaire déterminé pour l'intercommunalité et la solidarité entre les territoires. Je souhaite que l'étude sur la mutualisation des moyens soit une réalité sur notre territoire, surtout pour les communes les plus petites qui ont aussi quelque chose à apporter aux grandes.

Dampmart avec ses moyens, a su montrer cette année que ce vœu se transforme en action, puisque nous avons cédé à la commune de Lesches un équipement de salage, certes ancien, mais utilisable.

Un grand merci à notre Président, Michel CHARTIER, pour son respect et son engagement sans faille et impartial envers nos communes.

**Concernant le policier municipal,** je rappelle qu'il a pris ses fonctions au 1<sup>er</sup> septembre 2010, soit depuis un bon trimestre. Pour être efficace, il faut disposer de bons outils. Ces 4 mois ont permis non seulement de prendre connaissance du territoire, mais de commencer à localiser les points noirs sur la commune et surtout de se doter de l'arsenal réglementaire qu'il convient d'avoir. La rédaction et la création des arrêtés vont permettre de réglementer, d'informer et en dernier lieu de verbaliser. Une réflexion sur la quasi-totalité du territoire a été engagée notamment sur la question du stationnement et sur la mise en place d'aménagements routiers pour assurer la sécurité et casser la vitesse sur certaines rues dangereuses. Certains m'ont remonté leur impatience sur la mise en place de tels dispositifs, je les rassure, nous ne

*L'équipe municipale  
vous présente ses  
meilleurs vœux  
pour l'année* **2011**

**Bulletin d'Informations Municipales**

Tiré à 1 400 ex

Dépôt légal : en cours

Directeur de la Publication : Georges CARRE

Rédaction, Photos, Conception :

Mairie Dampmart Commission Communication

Réalisation, Impression : AZAPRIM



sommes pas inactifs, mais en 4 mois on ne peut pas gérer les mauvaises habitudes qui ont été prises depuis plusieurs années.

Je le rappelle ici, toute infraction caractérisée sera sanctionnée par une verbalisation et ne comptez pas sur moi pour entraver le travail du policier municipal à qui j'ai accordé toute ma confiance.

**Concernant les finances**, on nous demande de l'exemplarité dans la gestion des finances des collectivités. Nous ne pouvons qu'être en accord. Nos moyens sont si limités que nous ne pouvons qu'aller à l'essentiel ! Dès lors pourquoi être pénalisés ?

A périmètre comparable, les dotations reçues de l'Etat en 2010 par rapport à 2009 ont baissé de 2%. Qu'en sera-t-il de 2011 ?

Nous avons également participé à l'effort demandé aux Français en période de crise en limitant voire même en gelant les tarifs des services communaux alors que les prix supportés par la commune augmentent mécaniquement. Appliquons donc le gel des dotations avec discernement, nous ne pourrions supporter de nouvelles coupes alors que nous devons faire face au renouvellement ou à la création d'équipements absolument nécessaires aux Dampmartois, présents et à venir.

**L'un de ces équipements est le projet d'école**, avec une contrainte majeure qui est l'anticipation sur la création aux alentours de 150 logements nouveaux d'ici 2017, dont une bonne partie à échéance beaucoup plus rapprochée. Après la remise à plat de toutes les procédures concernant le projet scolaire, cette année 2011 sera l'année des concertations : avec les futurs utilisateurs, les riverains, mais aussi les partenaires financeurs. Nous mènerons les études et ces consultations dans un planning serré pour que l'année qui vient soit celle du dépôt du permis de construire.

Nous communiquerons bien entendu sur ce projet aux contours nouveaux, comme nous l'avons toujours fait, en toute transparence. La démarche de communication et de présentation sera celle utilisée pour les programmes des logements sociaux.

**La communication communale** occupe d'ailleurs beaucoup de notre temps et celui des bénévoles qui distribuent nos publications. Je tiens à les remercier pour leur aide précieuse. Tant attendu, le nouveau site internet sera en ligne courant 2011 et nous savons pouvoir compter sur le regard critique de nos concitoyens pour l'améliorer après une phase de test...

Sur la Partie scolaire, outre la gestion quotidienne des activités scolaires et périscolaires, il est un dossier qui a été compliqué à mener à bien, c'est l'étude surveillée mise en place sur le site de Blanchet qui compte une vingtaine d'enfants. On remercie Mesdames Sylvie Rousselle et Rose Houdin qui ont bien voulu assurer cette mission.

**Pour la vie locale**, c'est bien évidemment toujours de créer des animations chaleureuses pour les dampmartois.

Je citerai par exemple :

- pour les anciens de la commune en organisant des voyages, repas et galette des rois avec le traditionnel loto, organiser pour les jeunes un spectacle de Noël ;
- participer au marathon de Marne et Gondoire ;
- être l'une des 43 communes des Fête de la Marne ;
- créer de nouveaux événements : exposition de peinture en collaboration avec des bénévoles et le téléthon ;
- organiser le Forum des Associations et je profite pour remercier tous les Présidents et bénévoles pour le formidable travail qu'ils réalisent tous.

Je remercie très sincèrement et très officiellement l'ensemble du conseil municipal pour son implication exemplaire et sur le travail effectué.

Je m'adresse à l'ensemble des employés municipaux qui, sur l'ensemble de l'année, a montré une fois de plus, son implication à répondre aux sollicitations des Dampmartois et son sens professionnel. Je les remercie chaleureusement en insistant sur le lien étroit entre les élus et le personnel communal qui facilite la réflexion et la décision. **Je rappelle qu'à Dampmart nous sommes depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008, 3133 habitants**, soit 1 employé communal pour 112 habitants. Merci à vous tous. Merci aussi à l'équipe des bénévoles.

Enfin n'oublions pas les plus fragiles et les démunis, et en cette période de fête et de joie, ayons une pensée pour ceux qui souffrent. Je n'oublie pas Marie-Christine Guillaume dans ces vœux, qui représentait un acteur engagé et compétent. J'ai une pensée pour elle et sa famille. Merci à tous pour votre présence ici, qui témoigne d'un attachement à notre village et à ses habitants.

Les membres du conseil municipal et l'ensemble des agents communaux vous présentent très sincèrement tous leurs vœux de bonheur, de réussite dans ce que vous entreprendrez, de joie, de santé pour vous et vos proches pour la nouvelle année.

**Bonne année 2011 à tous. »**

**Georges Carré**  
Maire de Dampmart

## Des Dampmartois à l'honneur

La cérémonie des vœux du maire a été l'occasion de mettre quelques Dampmartois à l'honneur.

■ **Les « petits » boxeurs de l'association la boxe française** champions de Seine et Marne et autres titres. **Ivanna Correia** 10 ans, **Enzo Diaz** 11 ans, **Léonie Bénamari** 11 ans, **Loris Lancuch** 11 ans, **Léana Iannone** 11 ans, **Lolita Eruam** 12 ans, **Erwan Pedron** 11 ans, **Guillaume Piris** 10 ans.



### ■ Médailleurs du Travail 2010

ARGENT (20 ans), VERMEIL (30 ans), OR (38 ans), GRAND OR (43 ans)

Madame **Da Rocha Valérie**, médaille d'argent, Mademoiselle **Omnes Dominique**, médaille d'argent ; Madame **Ruckebusch Lydie**, médailles d'argent et de vermeil ; Monsieur **Sabathier Jean-Michel**, médaille de vermeil ; Madame **Lancier Martine**, médailles d'argent, vermeil, or ; Madame **Couturier Martine**, médaille grand or ; Madame **Reverberi Martine**, médaille grand or ; Monsieur **Rigolet Jean-Pierre**, médailles d'argent, vermeil, or, grand or ; Monsieur **Carré Georges**, médaille de vermeil.



### ■ Les anciens combattants

L'année 2010 est une année importante sur le plan mémoriel puisqu'elle offre l'occasion à tous les Français de commémorer le 70<sup>ème</sup> anniversaire des combats de 1940, de l'appel du général de Gaulle du 18 juin, de la naissance de la France libre et des premiers pas de la Résistance.

Un hommage est rendu à **M. Melville Foucher**, **M. Noël Terret**, **M. Albert Commault** anciens combattants de notre commune. Monsieur le maire à la demande du président de la république leur remet un diplôme d'honneur.



## Recensement 2011

**Du jeudi 20 janvier au samedi 19 février 2011 un recensement complet de la population de Dampmart va avoir lieu.**

Six agents recenseurs vont visiter tous les logements de la commune. Chacun sera muni d'une carte officielle et est tenu au secret professionnel. **Voir plan du recensement joint.**

Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent, conviendra avec vous d'une date et d'une heure pour procéder à la collecte des documents remis.

**Votre participation est essentielle et légalement obligatoire.**

Une enquête « famille et logement » sera associée au recensement pour trois des six districts de notre village. Il s'agit de ceux qui seront visités par Annic MINART, Brigitte PINEL et Jean-Claude SABIANI.

Vos réponses resteront **confidentielles**. Elles sont protégées par la loi.

Je vous remercie de leur réserver le meilleur accueil.

# Il neige sur Dampmart ! et l'Île de France...

**La fin de l'année 2010 a fini comme elle avait commencé. La neige a perturbé fortement nos habitudes.**

Premier événement le 22 novembre, une mise en train de notre organisation. Première astreinte pour le service technique, derniers réglages pour les matériels.

Mercredi 8 décembre, vigilance orange sur l'Île de France, la 3<sup>ème</sup> en moins de deux semaines. Mais cette fois-ci, les prévisions se sont révélées en-dessous de la réalité, 430 kms de bouchons, l'ensemble des réseaux routiers paralysé, plus de 10 000 personnes naufragées de la route, les aéroports bloqués. A Dampmart, les services ont travaillé sans relâche jusqu'à 1 heure du matin. Le travail paye ! Dans notre commune, il est possible de rouler sans trop de soucis et ce malgré le relief. Le lendemain dès 5 heures, le personnel se remet au travail. L'organisation mise en place et le choix des investissements sur la lame et le tracteur sont payants.



Plusieurs autres averses de neige durant la semaine suivante ne perturbent pas notre réseau, mais mettent à mal le stock de sel. Malgré une nouvelle commande passée fin novembre, notre fournisseur nous annonce une livraison pour mi, voire fin janvier. Cette situation est due à la réaction de l'État de garder une grande réserve de sel afin de maintenir accessibles les grands axes nationaux.

Samedi 18 décembre, la neige revient en force. Même si son intensité est moindre, sa durée jusqu'au réveillon nous met en situation critique. Il faut rationner le sel, gérer l'emploi du temps des agents, avec un effectif de 3 techniciens en raison des congés de Noël. Un grand merci à Monsieur Fabrice MERCIER pour son aide bénévole le 24 décembre au soir.

Au total et sur le mois de décembre, ce sont 400 heures de main d'œuvre sur le déneigement réparties entre le passage de la lame, le salage avec le tracteur, le salage manuel des écoles, trottoirs des bâtiments communaux, poste, église, arrêts de bus, parkings, cimetière etc... effectuées par trois agents régulièrement de cinq heures du matin jusqu'à vingt deux heures le soir.

La quantité de sel déversée sur les chaussées depuis le 22 novembre est de 15 tonnes pour traiter environ les vingt kilomètres de voies communales.

Afin que chacun comprenne notre stratégie, voici quelques précisions. Le parcours de déneigement est le suivant, par ordre de priorité :



- 1 Le parcours du bus, afin d'assurer les transports en commun.  
Rue de Lagny, Place de l'Eglise, rue du Château, rue Hazard, rue du Limonet, rue Juliette Vadel, rue Daniel Leduc, rue de Carnetin, rue de Bourdin.
- 2 Rue de la République, rue Gambetta, rue Michel Place pour un accès du bas vers le haut du village.
- 3 Les autres rues.
- 4 Les voies d'accès aux lotissements communaux ou privés.
- 5 Assurer le passage des camions pour la collecte des ordures ménagères et du tri sélectif.

Sans oublier les trottoirs devant les bâtiments publics de responsabilité communale, les cours d'écoles en période scolaire. En cas de pénurie de sel, priorité est donnée aux rues en pente.

Pour terminer, un grand merci aux dampmartois qui ont pris la plume pour féliciter l'effort de la commune et de nos techniciens. Cette attention très appréciée par les personnels, crée une motivation à la hauteur des efforts et de l'engagement sans faille démontrés ces dernières semaines.

**Laurent Delpech**  
pour le service technique

## Vie Locale

### Colis des anciens

Les colis destinés aux Anciens ont été distribués par des Elus que les mauvais temps n'avait pas effrayés. Cette occasion d'aller à la rencontre des habitants de Dampmart est appréciée de tous. Nous profitons de cet article pour renouveler à tous, nos vœux pour l'année 2011.



### Repas de fin d'année

Le 16 décembre dernier, dans la bonne humeur générale, l'excellent repas des anciens a été agrémenté par une prestation très appréciée du groupe « Pérou Soleil d'Amérique ». Des sourires, de beaux costumes, de la musique et la salsa ont ensoleillé cette journée d'hiver.



### Spectacle de Noël

Le dimanche 19 décembre 2010 la neige a de nouveau perturbé notre village et notre animation de fin d'année en faveur des enfants. L'animateur n'a pu se déplacer et l'improvisation a été de rigueur.

M. Didier LOISEAU a remplacé au pied levé l'artiste qui devait se produire. Les enfants ont participé à des jeux collectifs et se sont bien amusés. Après des efforts, le goûter très apprécié de tous, enfants et parents.

Pour éviter ce genre de mésaventure, le spectacle destiné aux enfants n'aura plus lieu en fin d'année mais au printemps. **La date retenue pour 2011 est le Dimanche 8 Mai.** Venez nombreux, petits et grands.

La commission Vie Locale



### Calendrier des manifestations 2011

- |                              |  |
|------------------------------|--|
| <b>Samedi 2 Avril</b>        | Carnaval thème « Science fiction »                 |
| <b>Dimanche 8 Mai</b>        | Vide-grenier, spectacle pour enfants et animations |
| <b>Samedi 4 Juin</b>         | Concours de pêche Enfants                          |
| <b>Dimanche 5 Juin</b>       | Marathon   |
| <b>Dimanche 26 Juin</b>      | Fête de la Marme : guinguette                      |
| <b>Samedi 3 septembre</b>    | Forum des associations                             |
| <b>Samedi 10 Septembre</b>   | Concours de pêche Enfants                          |
| <b>Dimanche 11 Septembre</b> | Concours de pêche Adultes                          |

## Le Père Noël dans les écoles

Depuis un long moment déjà la municipalité et l'association des parents d'élèves préparent la venue du Père Noël dans les écoles de Dampmart.

Nous avons rendez-vous avec lui le vendredi 17 décembre pour une journée bien chargée en émotion, prêts et fiers de jouer les lutins en bonnet rouge assistants du Père Noël.

La matinée a commencé par la maternelle avec la distribution des cadeaux, un livre et des friandises, que les enfants ont reçu avec grand plaisir. Il n'y avait qu'à regarder tous les visages souriants. Les instituteurs et les ATSEM n'ont pas été oubliés. Le Père Noël aussi a été gâté ; il a reçu beaucoup de dessins et entendu bon nombre de chansons. La matinée s'est terminée par un grand goûter où, bonbons, gâteaux, jus de fruits, ballons, ont été distribués par les lutins en bonnet rouge.

L'après midi c'est à l'école élémentaire que nous nous sommes rendus. Là encore le grand bonhomme rouge et ses lutins étaient attendus avec impatience. La distribution s'est déroulée dans chaque classe sous le regard toujours aussi heureux des petits et des grands, là encore personne n'a été oublié. Des goû-

ters étaient organisés par les instituteurs dans chaque classe.

Merci au Père Noël d'avoir pris le temps de venir jusqu'à Dampmart et à tous ses lutins de l'avoir assisté durant cette journée. Rendez-vous l'année prochaine.



## Accueil de loisirs de Dampmart

Les enfants et l'ensemble de l'équipe d'animation vous souhaitent une bonne année 2011.

Nous vous présentons quelques projets réalisés, ou en cours de réalisation.

**Novembre**, action humanitaire : Nous remercions les Dampmartois et les Dampmartois qui ont participé à la collecte de denrées alimentaires pour les « Restos du Cœur ».

**Décembre**, vœux de Monsieur le Maire. Les enfants réalisent de grandes fresques pour la décoration du gymnase. Confections de cartes de vœux jointes aux colis des personnes âgées.

**Janvier**, des boîtes envahissent l'accueil de loisirs, jusqu'aux vacances de février, elles se remplissent de pièces jaunes, pour tous les enfants hospitalisés. Merci de votre générosité.



**Février**, tous en scène, les enfants de primaire du périscolaire, organisent pour leurs parents une porte ouverte, le mardi 8 février 2011, de 18h à 19h. A cette occasion un spectacle sera présenté.

Les enfants de maternelle de l'accueil de loisirs assisteront à ce spectacle et se rendront sur l'école élémentaire vers 17h30. Les parents devront récupérer l'ensemble des enfants sur l'école élémentaire.

**Le mercredi 9 février**, les enfants vont chanter, danser et jouer avec nos anciens, en leur proposant un après midi spectacle....

Joie et bonne humeur seront au programme

**MARS**, après les actions humanitaires..... les spectacles..... Prochaine étape, le carnaval, réflexion, imagination, réalisation, en perspective, que nous vous dévoilerons au prochain numéro.

Alors à bientôt pour Avril, Mai et Juin...

Prévision d'une exposition de peinture sur l'accueil de loisirs en Juin. La date reste à définir.

L'équipe d'animation

## Rentrée 2011 - 2012

**ECOLES : PRE-INSCRIPTION EN MAIRIE du 07 Mars au 23 Avril**

Maternelle : **Enfants nés en 2008**  
Elémentaire : **Enfants nés en 2005**  
ainsi que pour les nouveaux Dampmartois

Vous munir des documents suivants :

- justificatif de domicile de moins de 3 mois ;
- livret de famille ;
- carnet de santé de l'enfant ;
- certificat d'aptitude délivré par le médecin (pour les enfants scolarisés pour la première fois) ;
- certificat de radiation (pour les enfants ayant été scolarisés dans une autre Commune) à présenter lors du rendez-vous à l'école concernée.

Présentez-vous à la mairie aux heures d'ouverture :  
Lundi, mardi, vendredi de 9h00 à 12h00  
et de 14h30 à 17h00  
Jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 18h30  
Samedi de 9h00 à 12h00  
**Fermeture au public le mercredi**

**RESTAURANT SCOLAIRE, ACCUEIL DE LOISIRS ET ÉTUDE : INSCRIPTION EN MAIRIE du 03 juin au 02 juillet**

Afin de faciliter l'organisation, **il est impératif de prendre rendez-vous entre le 16 et le 31 mai 2011**, par téléphone au 01.64.30.13.45 de 9h30 à 11h30 et de 14h30 à 16h30.

Un numéro d'inscription vous sera attribué. Lors du rendez-vous, vous munir des documents suivants :

- livret de famille
- carnet de santé de l'enfant
- attestation de l'employeur des parents en cours de validité
- avis d'imposition 2009 pour l'accueil de loisirs
- coordonnées du médecin de famille si changement et pour les nouveaux
- numéro de sécurité sociale des parents pour les nouveaux
- numéro de CAF si changement et pour les nouveaux.

**Tout dossier incomplet sera systématiquement refusé.** Vous devrez reprendre rendez-vous et un nouveau numéro vous sera alors communiqué. Les dossiers complets seront retenus selon l'ordre du numéro d'inscription.

## Informations

**Passage à la Télévision Tout Numérique (TNT)**

**le 8 mars 2011 en Ile de France**

Il n'est pas nécessaire de changer de poste de télévision, ni de supprimer l'antenne râteau.

Il suffit d'avoir une prise péritel sur son poste de télévision pour pouvoir brancher un adaptateur TNT.

Par ailleurs, tous les postes achetés après mars 2008 devraient être équipés d'un adaptateur TNT intégré.



## RAPPEL

**■ PAIEMENT PAR CARTE BLEUE**

Nous vous rappelons qu'un mode de paiement par Carte Bleue vous est proposé en Mairie pour régler vos factures de restaurant scolaire, accueil de loisirs, halte-garderie, étude ainsi que pour les repas à domicile.

**■ ELECTIONS CANTONALES**

Nous vous informons que les élections cantonales auront lieu les dimanches 20 et 27 mars 2011 de 8h00 à 18h00. Les procurations sont à établir au commissariat de Lagny sur Marne.

**■ PRÉPARER VOS VACANCES**

Prévoyez dès maintenant l'établissement de vos cartes d'identité et passeports avant la période estivale.

Pour les passeports nous vous rappelons que les demandes nécessitent de prendre un rendez-vous auprès des communes pilotes dans toute la France (Exemple de communes pilotes : Lagny sur Marne, Torcy, Chelles, Claye Souilly, Meaux, Paris...).